



11 OCT. 2006

Monsieur Richard M. Bégin
Président
Fédération des sociétés d'histoire du Québec
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
Case postale 1000, succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre concernant la possibilité de désigner la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine, à Montréal, à titre de lieu historique national du Canada en vue de sa conversion éventuelle en un centre d'interprétation de l'histoire du Parlement du Canada-Uni.

Le gouvernement du Canada désigne les lieux, les personnages et les événements d'importance historique nationale sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, organisme chargé de le conseiller en matière d'histoire. Avant que celle-ci puisse se pencher sur un dossier, elle doit avoir l'aval du propriétaire d'un lieu. Bien que la Commission ait reçu quelques demandes de reconnaissance historique de la maison LaFontaine, elle doit néanmoins recevoir l'appui du propriétaire avant de procéder à l'étude de ce dossier.

Nous vous encourageons à travailler avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Montréal et le propriétaire de la maison LaFontaine pour une meilleure concertation des intérêts de chaque partie. La Commission se fera un plaisir de recevoir une demande de reconnaissance de ce lieu en temps opportun.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rona Ambrose

Canada

RECU 16 OCT. 2006

